



**ROISSY ESCALE**

**Lettre ouverte**

M. PEYRELONGUE Alain

Responsable Pole Avion

Roissy CDG, le 28 juin 2018

Objet : retrait des "26 mns" en piste

Monsieur le Responsable du Pôle Avion,

Les délégués SUD AERIEN ROISSY ESCALE, vous sollicitent par ce courrier afin de réclamer le retrait immédiat des "26mns " journalières de travail supplémentaire ajoutées dans le cadre de l'accord "transform 2012/2015", signé en son temps par les partenaires sociaux dits "représentatifs ". Cette augmentation du temps de travail ayant été justifié à l'époque, par les dirigeants, comme étant une des mesures nécessaires pour augmenter la productivité, et la rentabilité de la compagnie AIR FRANCE, considérée à tort comme étant en grande difficulté financière, par M. De JUNIAC, PDG d'alors et consorts !

Le tout relayée par toute la chaîne hiérarchique, vociférant que le temps de travail effectif des salariés du HUB, était en dessous des 35 heures, et que cela permettrait de financer les 30mns de repas payés par l'employeur, allégeant de facto le poids financier de la compagnie. Belle économie en effet gagnée par les dirigeants sur le dos des salariés !

Cette mesure, ayant entraîné pour les salariés de la piste une fatigue, et une pénibilité accrue; d'autant plus que cette mesure, qui n'aurait dû être que provisoire, est devenue pérenne!

Le personnel au sol, qui a été le plus sollicité en termes d'effort et de gain de productivité dans le cadre du plan Transform, attend toujours le fameux " Retour à bonne fortune" promis par M. DEJUNIAC PDG de l'époque. Malheureusement, rien à l'horizon, pas d'augmentation générale des salaires digne de ce nom, pas de rattrapage de l'inflation de ces dernières années et tutti quanti ! Bref, rien de nouveau sous le soleil !

Nous demandons instamment de retirer cette mesure " discriminatoire" pour les collègues de la piste, comme nous le demanderons pour l'ensemble des salariés du HUB soumis à cette mesure scélérate. Nous espérons que vous agirez autant que faire se peut, afin que ces "26 mns " fassent parti du passé.

Dans l'attente, d'une réponse par écrit et favorable à la demande des salariés de la piste, veuillez agréer Monsieur le Responsable, nos salutations distinguées.

Les Délégués du Personnel SUD AERIEN ROISSY ESCALE

Ampliataires :

M. Zacklad Guy : Directeur du HUB

M. Raynard Michel : DRH HUB

M.HULIN Lionel : DRH POLE AVION